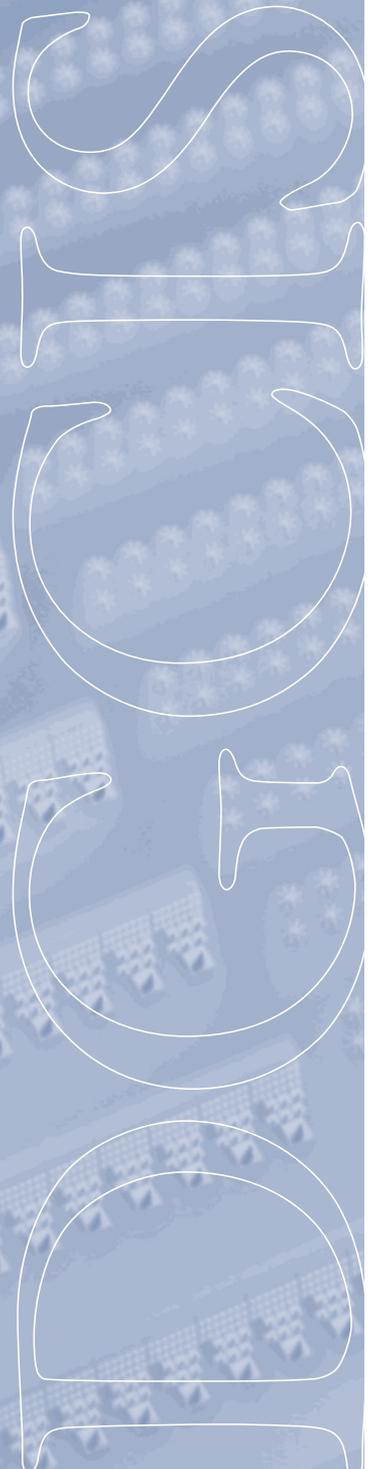




Supplément à LA LETTRE D'INFORMATION de la DGCIS

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ EN FRANCE

www.competitivite.gouv.fr





1,5 milliard d'euros pour la 2^e phase de la politique des pôles

Après une évaluation positive de la première phase de la politique des pôles, l'État a décidé d'affecter 1,5 Md€ au lancement d'une deuxième phase (2009-2011) qui, outre la poursuite de l'accompagnement de la R&D, cœur de la dynamique des pôles, comprendra trois axes :

- le renforcement de l'animation et du pilotage stratégique des pôles (contrats de performance) ;
- de nouvelles modalités de financements (plates-formes d'innovation) ;
- le développement de l'écosystème de croissance et d'innovation de chaque pôle (financements privés, meilleures synergies territoriales).

QU'EST-CE QU'UN PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ ?

Une démarche partenariale sur une thématique et un territoire donnés...

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire donné, des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations. D'autres partenaires dont les pouvoirs publics, nationaux et locaux, ainsi que des services aux membres du pôle sont associés.

... pour une position de premier rang

L'enjeu est de s'appuyer sur les synergies et des projets collaboratifs et innovants pour permettre aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan dans leurs domaines en France et à l'international.

QUELS OBJECTIFS POUR LES PÔLES ?

Renforcer la compétitivité de l'économie française et **développer la croissance et l'emploi** sur des marchés porteurs :

- en accroissant l'effort d'innovation ;
- en confortant des activités, principalement industrielles, à fort contenu technologique ou de création sur des territoires ;
- en améliorant l'attractivité de la France, grâce à une visibilité internationale renforcée ;

QUELLE STRATÉGIE POUR LES PÔLES ?

À partir d'une vision partagée par les différents acteurs, chaque pôle de compétitivité élabore sa propre stratégie à cinq ans, ce qui lui permet de :

- **concrétiser des partenariats entre les différents acteurs** ayant des compétences reconnues et complémentaires ;
- **bâtir des projets collaboratifs stratégiques de R&D** qui peuvent bénéficier d'aides publiques, notamment auprès du fonds unique interministériel (FUI) ;
- **promouvoir un environnement global favorable à l'innovation** et aux acteurs du pôle en conduisant des actions d'animation, de mutualisation ou d'accompagnement des membres du pôle sur des thématiques telles que la formation et les ressources humaines, la propriété industrielle, le financement privé, le développement à l'international, etc.

→ EXEMPLE DE TRAVAUX D'UN PÔLE EN MATIÈRE DE FORMATION

Les ressources humaines et la formation figurent parmi les chantiers prioritaires du **Pôle nucléaire Bourgogne**. Depuis 2006, de nouvelles formations ont été mises en place : baccalauréat professionnel au Creusot, licence professionnelle à Chalon-sur-Saône et au Creusot, master spécialisé à Cluny. En outre, un état des lieux des effectifs et des emplois au sein du pôle a été réalisé avec le soutien des pouvoirs publics. Enfin, la Drire Bourgogne accompagne le pôle dans son projet de mise en place d'une école internationale de la maintenance, de la construction et de la déconstruction de centrales nucléaires.



En outre, un volet d'actions à l'international vise à permettre de :

- **participer à la mise en place d'une politique européenne** pour le développement des "clusters" européens de classe mondiale ;
- **favoriser le développement de partenariats technologiques** avec des acteurs étrangers pour les entreprises des pôles ;
- **contribuer à l'attractivité de la France** en incitant les investisseurs internationaux à nouer des partenariats avec les pôles.

→ EXEMPLE DE PARTENARIAT À L'INTERNATIONAL

Les pôles français **System@tic** et **Aerospace Valley** et le pôle allemand **SafeTrans** vont participer aux travaux de la plate-forme technologique européenne dédiée aux systèmes embarqués. Ces leaders allemands et français du secteur des transports vont ainsi contribuer activement à la mise en place de projets de R&D caractérisés par un impact industriel durable à l'échelle européenne. Ce projet amorce le processus de développement de nouveaux partenariats avec d'autres clusters européens d'excellence, notamment avec le cluster hollandais Point-One, pour développer les systèmes embarqués et les micro-nanotechnologies.

QUELS SOUTIENS PUBLICS POUR LES PÔLES ?

L'État s'attache à promouvoir un environnement global favorable aux entreprises et à l'innovation et à soutenir l'effort de recherche et de développement déployé au sein des pôles de compétitivité. Ainsi, aux niveaux national ou régional, il accompagne leur développement :

- **en octroyant, via le fonds unique interministériel**, des aides financières aux meilleurs projets de recherche et de développement et de plates-formes d'innovation lors d'appels à projets ;
- **en finançant partiellement les structures de gouvernance des pôles**, aux côtés des collectivités locales et des entreprises ;
- **en aidant financièrement des actions collectives thématiques** initiées par les pôles dans des domaines très divers, par l'intermédiaire des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) ;
- **en impliquant divers partenaires** : l'Agence nationale de la recherche (ANR) et OSEO financent des projets de R&D menés par des acteurs des pôles de compétitivité ou encore la Caisse des dépôts ;
- **en y focalisant les moyens nouveaux** des centres publics de recherche ;
- **enfin, en s'appuyant sur les collectivités locales** qui peuvent aussi soutenir financièrement des projets (R&D, plates-formes d'innovation) présentés par les pôles.

→ EXEMPLE D'ACTION COLLECTIVE AIDÉE PAR LES DRIRE

L'opération **Cap Excellence** menée par le pôle **EMC2** a permis de mieux gérer la baisse de charges des sous-traitants du chantier naval de Saint-Nazaire en formant leur main-d'œuvre à de nouvelles technologies comme les polymères et composites et en diversifiant leur clientèle vers l'aviation, l'offshore pétrolier, la navale de plaisance ou les marchés de la défense.



Répartition des crédits de l'État (1,5 Md€) pour la phase 2 (2009-2011)

- **CRÉDITS D'ANIMATION 50 M€** (financement de structures de gouvernance)
- **CRÉDITS D'INTERVENTION 600 M€** dont 495 M€ pour les projets de R&D et 105 M€ pour les projets structurants (plateformes d'innovation)
- **INTERVENTIONS DES AGENCES 850 M€** dont 600 M€ pour l'Agence nationale de la Recherche (ANR) et 250 M€ pour OSEO et la Caisse des Dépôts

Quelle est l'implication des PME dans les pôles ?

85 % DE PME
Parmi les 6 000 établissements d'entreprises (employant 780 000 salariés), membres des pôles de compétitivité dénombrés fin 2007, 85 % sont des PME (employant 150 000 salariés).

54 % DE SUBVENTIONS

En 2007, les aides provenant du fonds unique interministériel et d'OSEO, dont ont bénéficié les PME des pôles de compétitivité, s'élèvent à 54 % du montant des subventions aux entreprises (aides aux laboratoires non comptabilisées).

Au plan international, il s'agit d'aider les acteurs des pôles, en priorité les entreprises, à identifier les meilleurs partenaires internationaux et à nouer avec eux des partenariats technologiques centrés sur la création de valeur.

La Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS – ex DGE) encourage notamment les actions :

- portées par les pôles dans le cadre de la mise en œuvre de leur stratégie internationale ;
- collectives, regroupant plusieurs pôles d'un même secteur afin d'accroître les potentialités de partenariat pour leurs entreprises et l'attractivité vis-à-vis d'investisseurs étrangers ;
- d'accompagnement des partenariats technologiques à l'international des PME des pôles.

738 PROJETS DE R&D FINANCÉS DEPUIS 2005

Depuis 2005, 738 projets de R&D ont bénéficié d'un financement public de 1,46 Md€ dont plus de 946 M€ par l'État. Ces projets devraient représenter plus de 3,9 Md€ de dépenses de R&D et impliquent près de 14 000 chercheurs. De plus, en 2006, 2007 et 2008, 2 097 projets ont été aidés par les agences de l'État (Agence nationale de la recherche et OSEO) pour un montant total de 1137 M€.

Au plan international, près de 4 M€ ont été attribués en 2008 et 2009 par la DGCIS au titre du développement international des pôles de compétitivité, dont 2,35 M€ pour favoriser l'accompagnement de partenariats internationaux des PME des pôles. Quatorze projets ont été retenus, dont la moitié est destinée à favoriser la participation des entreprises des pôles de compétitivité aux programmes européens.



EXEMPLE D'AIDE À L'INTERNATIONAL

La DGCIS (ex DGE) accompagne depuis deux ans la structuration à l'international de l'ensemble des pôles du secteur des biotechnologies en France. C'est dans ce cadre que le **Life Science Corridor France** regroupant les pôles **Cancer-Bio-Santé**, **Lyonbiopôle**, **Alsace Biovalley** a engagé un partenariat stratégique avec l'ensemble des clusters de la région d'Osaka au Japon.



LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ POUR INVENTER L'AVENIR DES EXEMPLES DE PRODUITS ET SERVICES DE DEMAIN

TRANSPORT, AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL

→ De nouveaux matériaux pour des trains toujours plus rapides et plus économiques

Le projet **Ultimat** du pôle **i-Trans** vise à valider l'utilisation de nouveaux matériaux, tels que des composites, des mousses métalliques, de nouveaux aciers, des sandwichs acier/polymères, pour la réalisation d'une caisse multi-matériaux qui permettrait de diminuer de 20 % le poids et le nombre de pièces des véhicules ferroviaires. Le coût et le temps d'assemblage seraient également réduits.

BIOTECHNOLOGIES ET SANTÉ

→ Pour une chirurgie non invasive : de nouveaux outils chirurgicaux associés à une formation de haut niveau

Le projet **Anubis** vise à développer un modèle de chirurgie consistant à réaliser un acte chirurgical sur des organes en passant au travers des voies naturelles. Le patient n'aura plus de cicatrice visible et sa douleur ainsi que les risques de complication post-opératoire sont réduits. Ce projet vise la création de nouveaux outils chirurgicaux mais également la formation chirurgicale qui sera nécessaire à l'apprentissage de cette nouvelle technique opératoire. C'est un projet labellisé par le pôle de compétitivité **Innovations thérapeutiques**.

→ Le nouveau système d'injection intradermique (pôle Lyonbiopôle)

MicroVax est un nouveau système d'administration de vaccins. Le projet vise à développer et à mettre à la disposition des professionnels de santé, un système de vaccination par micro-injection permettant de délivrer de façon précise des micro-volumes de vaccin tout en maintenant ou améliorant l'efficacité de la vaccination.

AGRO-ALIMENTAIRE – BIORESSOURCES

→ Des matériaux d'origine 100 % végétale à l'intérieur des véhicules

Le projet **Biomat** du pôle **Industries et Agro-ressources** a pour objectif de substituer aux matériaux traditionnellement utilisés dans l'intérieur des véhicules (polypropylènes et styréniques issus du pétrole) des matériaux d'origine 100 % végétale, renouvelables et respectant les contraintes techniques (poids, chocs, vieillissement, fatigue dynamique...), économiques (prix compétitifs par rapport à ceux des matières plastiques) et environnementales (absence de composants nuisibles à l'environnement, cycle de vie) liées à l'automobile.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC), IMAGES ET RÉSEAUX

→ Des technologies haut débit pour les zones rurales isolées

Le projet **Ourses** (Offre d'usage rural de services par satellite) du pôle **Aerospace Valley** a pour objectif de développer des technologies combinant les télécommunications par satellite et les technologies sans fil terrestres afin d'offrir des services haut débit dans les zones rurales isolées ne disposant pas des moyens d'accès aux réseaux haut débit existants (ADSL, etc.). **Ourses** a choisi de tester ces innovations technologiques sur une plate-forme de téléservices médicaux pour l'assistance des personnes âgées et à risque en situation isolée.

→ Terra Numerica : la numérisation du patrimoine

Labellisé par le pôle **Cap Digital** dans le domaine « patrimoine numérique », le projet **Terra Numerica** a pour objectif le développement des technologies nécessaires à la production et à l'exploitation visuelle de représentations 3D de territoires urbains de grandes dimensions. L'exploitation de ce type de données couvre un large spectre de domaines d'application et de services potentiels tels que le tourisme et la valorisation du patrimoine, les services aux collectivités, à l'aménagement et à l'urbanisme, la sécurité civile, les services contextuels marchands, etc. La visualisation de ces représentations 3D peut être envisagée au travers d'applications en ligne (Internet), d'applications mobiles (téléphone mobile ou PDA) et de dispositifs de réalité virtuelle et de réalité augmentée.

ÉNERGIE – ENVIRONNEMENT

→ Des coques de navires auto-nettoyées sans risque pour l'environnement marin

Le projet de R&D **Paintclean** du pôle **mer Bretagne** vise à développer de nouveaux revêtements de peintures « anti-salissures », totalement biodégradables et dépourvus de produits toxiques destinés aux coques des navires. L'efficacité de ces nouveaux produits nécessite de mettre au point des procédés qui limitent l'adhérence des organismes marins sur les surfaces peintes immergées, stoppent la croissance des organismes qui auraient néanmoins adhéré à cette surface de la coque et favorisent l'élimination du complexe peinture/salissures.

PÔLES
COMPÉTITIVITÉ
INVENTER
VIR

Pour plus d'informations sur les pôles de compétitivité :

www.competitivite.gouv.fr



Abonnement à la lettre d'information des pôles :
à partir de la page d'accueil du site internet.

Contacts :

• La Direction générale de la compétitivité, de l'industrie

et des services (DGCIS – ex DGE) :

contact-poles@finances.gouv.fr

• Le développement industriel dans les DRIRE et les DREAL :

www.drire.gouv.fr

Photos : Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi,

Sircom, Benoît Decout/Réa, Jean-Claude Moschetti/Réa,

Nicolas Tavernier/Réa, Ian Hanning/Réa, droits réservés.

Infographie : Idé

Création, conception : agence paradigme

Copyright : DGCIS, octobre 2009